

Y a-t-il un avenir pour les pharmaciens ?

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-14 13:54:15 - Vu sur pharmacie.ma

«L'avenir de la pharmacie d'officine : quel exercice pour demain ?» tel a été le thème retenu pour la quatrième table ronde organisée lors de Pharma Event Tunisie, salon dont la première édition vient d'avoir lieu les 10 et 11 février à Hammamet en Tunisie.

Lors de cette table ronde, Isabelle Adenot, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (France) a fait une présentation exhaustive où elle a mis en avant les défis qui se dressent devant la profession pharmaceutique et particulièrement à l'Hexagone.

Aujourd'hui, la pharmacie est à la croisée des chemins. Sa pérennité est étroitement liée à la capacité des pharmaciens et de leurs instances professionnelles à remettre en question certains fondamentaux.

Tout d'abord, le mode de rémunération basé exclusivement sur une marge commerciale rend la rentabilité de la pharmacie tributaire des fluctuations qui peuvent affecter les prix des médicaments. La plupart des États ont mis en place des mécanismes pour maîtriser leurs dépenses. Les marges actuelles devraient, de ce fait, faire place à un système de rémunérations intégrant des honoraires même si la phase transitoire peut s'avérer compliquée.

Ensuite, le pharmacien devrait faire de la formation continue une priorité comme il devrait développer davantage certaines compétences. Une expertise en pharmacie clinique, par exemple, garantirait le renforcement de son rôle dans le circuit des soins. Ces compétences devraient être acquises lors du cursus universitaire du pharmacien ou intégrées dans les modules de formation continue.

Et pour finir, les prémices d'une révolution digitale sont déjà là. Les habitudes des consommateurs sont en train de changer. «L'apothicaire», qui préparait lui-même ses médicaments, devrait faire place à un «pharmacien 2.0» capable de tirer profit des techniques de l'information et de la communication pour améliorer ses pratiques et pour répondre aux attentes des malades.

À l'instar des pharmaciens de la rive nord de la Méditerranée, le pharmacien marocain doit revoir, de fond en comble, ses pratiques et entamer une mue qui conditionnera sa survie. Malheureusement, cette «révolution» ne peut être envisagée par une profession dont la sérénité est continuellement hypothéquée par l'indiscipline d'une minorité de ses ressortissants. Le Syndicat des pharmaciens de la wilaya du Grand Casablanca a appelé à une grève qui devrait, en principe, se tenir le 7 mars 2017. Le bureau de ce syndicat justifie cette action par «l'impunité» dont jouissent certains pharmaciens qui ne respectent pas les horaires officiels définis par l'arrêté préfectoral. Cette régulation est certes primordiale puisque les comportements déviants de certains confrères sont en train de déstructurer la profession. Seulement, il ne faut pas qu'on se focalise sur cette problématique en occultant la nécessité de nous mobiliser surtout pour élaborer un projet global pour définir un nouveau modèle d'exercice responsable, en phase avec l'évolution que connaît la pharmacie et permettant au pharmacien de vivre dignement de son métier.